



# Bulletin quotidien

ASSEMBLÉE — 35<sup>e</sup> SESSION

**BULLETIN N° 2 — MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2004**

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

## Horaires des séances : mercredi 29 septembre 2004

Comité exécutif suivi de la troisième séance plénière	9 h 30	Salle de l'Assemblée (salles de conférences 1 et 2, 4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences)
Quatrième séance plénière	14 h 30	Salle de l'Assemblée

## SOINS D'URGENCE

**Lundi – vendredi**

**9 – 17 heures**

**Poste 8212**

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill, tél. : 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

### **Mesures de sécurité dans l'immeuble**

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

### **Séances d'hier**

#### **Première séance plénière**

En sa qualité de président temporaire de l'Assemblée, le Président du Conseil a ouvert officiellement la session à la première séance plénière tenue le 28 septembre 2004 à 11 heures. L'Assemblée a eu l'honneur d'accueillir trois éminents invités qui ont prononcé des allocutions : M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville de Montréal, l'Honorable Monique Gagnon-Tremblay, Vice-Première Ministre et Ministre des relations internationales du Québec, et l'Honorable Jean-C. Lapierre, Ministre des transports du Canada.

Après le départ des invités, l'Assemblée a suspendu les Règles 15 a), 15 d), 33 et une partie de la Règle 66 du *Règlement intérieur permanent de l'Assemblée* afin de permettre à la Plénière de traiter, sans participation préalable du Comité exécutif, de certains points de l'ordre du jour ; de renoncer à l'obligation de prévoir un délai de 24 heures entre la présentation et la diffusion d'un rapport d'une commission ou d'un comité et son examen en séance plénière ; et de suspendre les procès-verbaux des Commissions technique, économique, juridique et administrative. Seuls seront établis les procès-verbaux de la Plénière et du Comité exécutif.

La Plénière a adopté sans modification l'ordre du jour figurant dans la note WP/1 et dans l'Additif n° 1.

Le président temporaire a annoncé que les première et deuxième parties de l'élection du Conseil auraient lieu le samedi 2 octobre 2004 à 10 heures. Les notifications de candidature doivent être soumises par écrit au Secrétaire général avant 12 h 15 le jeudi 30 septembre. Les notifications de candidature pour la troisième partie de l'élection du Conseil, qui ne sont recevables qu'après les première et deuxième parties de l'élection, devront être soumises au Secrétaire général dans le délai de 48 heures qui commencera à la clôture de la séance du samedi 2 octobre 2004 et se terminera à la même heure le lundi 4 octobre 2004. La troisième partie de l'élection du Conseil aura lieu dans l'après-midi du mardi 5 octobre 2004. Le nombre maximal d'États contractants qui seront représentés au Conseil a été établi comme suit : 1<sup>re</sup> Partie – 11 États ; 2<sup>e</sup> Partie – 12 États ; 3<sup>e</sup> Partie – 13 États.

La Plénière a institué le Comité exécutif et le Comité de vérification des pouvoirs. Le président temporaire a demandé aux délégations de l'Égypte, de la Malaisie, de la Norvège, du Sénégal et de l'Uruguay de désigner un de leurs délégués comme membre du Comité de vérification des

pouvoirs. Le Comité devait se réunir immédiatement après la première séance plénière. La Plénière a également institué les Commissions technique, économique, juridique et administrative ainsi que le Comité de coordination. L'élection des présidents des commissions ainsi que celle du président et des vice-présidents de l'Assemblée auront lieu à la quatrième séance plénière, le mercredi 29 septembre 2004, à 14 h 30.

## **Deuxième séance plénière**

À la deuxième séance plénière, tenue le 28 septembre 2004 à 15 heures, M<sup>me</sup> E. Hildrum, présidente du Comité de vérification des pouvoirs et déléguée de la Norvège, a présenté le rapport intérimaire de son Comité, indiquant qu'au moment de la tenue de la séance, 158 États contractants étaient inscrits, dont 143 avaient présenté des lettres de créance en bonne et due forme. Quinze États n'avaient pas soumis de lettres de créance et neuf autres en avaient soumis mais ne s'étaient pas encore inscrits. Sur les vingt-huit délégations ayant qualité d'observateur qui s'étaient inscrites, vingt-sept avaient présenté des lettres de créance en bonne et due forme. Une délégation d'observateurs n'avait pas présenté de lettres de créance et deux autres avaient présenté des lettres de créance mais ne s'étaient pas encore inscrites.

Le Comité a recommandé que l'Assemblée incite tous les États et organisations qui n'avaient pas encore présenté de lettres de créance en bonne et due forme à le faire le plus tôt possible, et il a recommandé que, dans l'intervalle, l'Assemblée permette aux délégations visées de participer à ses délibérations et à autoriser les délégations d'États contractants ayant droit de vote à exercer ce droit.

La Plénière a approuvé le rapport intérimaire du Comité de vérification des pouvoirs sans modification.

La Plénière a ensuite attribué comme suit au Comité exécutif et aux diverses commissions les différents points de l'ordre du jour présenté dans la note WP/1 et dans l'Additif n° 1 :

- Comité exécutif, points 12 à 21
- Commission technique, points 22 à 26
- Commission économique, points 27 à 32
- Commission juridique, points 33 et 38
- Commission administrative, points 39 à 45

Au titre du point 7, la Plénière a renvoyé les notes WP/66, 68 et 70 au Comité exécutif et les notes WP/128 et 129 à la Commission technique.

La Plénière a renvoyé les rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2001, 2002 et 2003 et le rapport supplémentaire pour le premier semestre de 2004 dans son ensemble au Comité exécutif, et a renvoyé aux commissions les parties relevant de leur domaine de compétence respectif.

La Plénière a également renvoyé à la Commission administrative le texte complet du Budget-Programme pour 2005-2007, présenté dans la note WP/20 et Rectificatifs n<sup>os</sup> 1 et 2 et l'Additif n° 1, et aux autres commissions les parties qui les intéressent ou les concernent.

Pour ce qui est de la note WP/33, la Plénière en a renvoyé l'Appendice A au Comité exécutif, l'Appendice B à la Commission technique, l'Appendice C à la Commission économique, l'Appendice D à la Commission juridique et l'Appendice E à la Commission administrative, étant entendu qu'elle examinerait elle-même plus tard la résolution récapitulative résultant de l'examen auquel ces divers organes auront procédé, résolution qui fait l'objet de l'Appendice F à la note WP/33.

Le reste de la séance a été consacré aux déclarations générales des délégations des États-Unis, de la Fédération de Russie, de Samoa, de l'Arabie saoudite, du Sénégal, de Singapour, des Îles Salomon, de l'Afrique du Sud, de Sri Lanka, de la République arabe syrienne et du Mexique.

## Réceptions

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

Mercredi 29 septembre 2004	Petit-déjeuner offert par la délégation de l'Égypte Salon des délégués, 3 <sup>e</sup> étage 8 h – 9 h 30
	Réception de la délégation de la Chine
	Réception de la délégation du Canada « Le Passage international », à côté du centre de conférences de l'OACI, au rez-de-chaussée (accès par les portes coulissantes à côté du bureau d'inscription) 18 h – 20 h
Jeudi 30 septembre 2004	Petit-déjeuner offert par la délégation de l'Italie
	Réception de la délégation de l'Allemagne
	Réception de la délégation de l'Afrique du Sud
	Réception du Groupe des États de la Région Asie-Pacifique au Conseil de l'OACI : Australie, Chine, Inde, Japon, République de Corée, Pakistan et Singapour
Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre 2004	Petit-déjeuner offert par les Représentants du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au Conseil de l'OACI : Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Mexique, Paraguay et Venezuela Salon des délégués, 3 <sup>e</sup> étage 8 h – 9 h 30
	Réception de la délégation du Nigéria

- Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2004
- Réception de la délégation de Singapour  
Le Parquet, Centre CDP Capital  
1001 Square Victoria  
(derrière l'immeuble de l'OACI)  
18 heures
  - Réception des délégations de l'Autriche, de la Belgique,  
de l'Irlande, du Luxembourg, du Royaume des Pays-Bas et  
de la Suisse
- Samedi 2 octobre 2004
- Petit-déjeuner offert par la délégation de l'Arabie saoudite  
Salon des délégués, 3<sup>e</sup> étage  
8 h – 9 h 30
  - Réception de la délégation du Mozambique  
Salon des délégués, 3<sup>e</sup> étage  
12 h 30 – 14 h
  - Réception de la délégation du Pakistan  
(sur invitation)
  - Spectacle présenté par la Chorale coréenne de Montréal  
Salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal  
19 heures
- Lundi 4 octobre 2004
- Petit-déjeuner offert par la délégation de la Tunisie  
Salon des délégués, 3<sup>e</sup> étage  
8 h – 9 h 30
  - Réception de la délégation de l'Indonésie
  - Réception de la délégation de la France
  - Réception de la délégation de la Hongrie  
Salon des délégués, 3<sup>e</sup> étage  
19 h – 21 h

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M<sup>me</sup> Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

**Note :** Tous les délégués/observateurs et leurs conjoints sont invités à assister à la réception qu'offrira le Gouvernement du Canada le mercredi 29 septembre 2004 à 18 heures, dans « Le Passage international », à côté du centre de conférences, au rez-de-chaussée (accès par les portes coulissantes situées à côté du bureau d'inscription).

**Note :** Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le numéro de sa case (voir liste des délégués).

Les délégations qui invitent des personnes de l'extérieur (qui ne possèdent pas de laissez-passer valide) sont priées d'en soumettre la liste au Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10, afin de faciliter leur admission par les gardiens.

### Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage du centre de conférences.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée « **PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2004** », qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Veillez noter que le **JEUDI 30 septembre 2004**, M<sup>me</sup> Monique Kotaite et M<sup>me</sup> Meryem Chérif organisent un **THÉ D'ACCUEIL** au premier étage du centre de conférences. Des invitations personnelles ont été envoyées, mais toutes les personnes qui accompagnent les participants sont les bienvenues, même si l'invitation ne leur est pas parvenue.

### Bureau d'information de l'OACI

À compter de mardi 28 septembre 2004, le bureau d'information de la 35<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI sera ouvert tous les jours jusqu'au vendredi 8 octobre 2004. Vous êtes cordialement invités à visiter le bureau d'information qui se trouve dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

Le bureau d'information offre à tous les délégués la possibilité unique de mieux s'informer du travail que le Secrétariat accomplit au nom des États contractants de l'Organisation. Il leur permet aussi de rencontrer des membres du personnel du Secrétariat auxquels ils peuvent poser des questions sur tous les aspects du travail de l'OACI. Nous vous conseillons de consulter tous les jours la présente publication pour voir quels sujets seront traités.

Des représentants de la Direction du transport aérien exposeront les travaux conduits par cette Direction et seront à votre disposition pour répondre à vos questions aux pauses-café du matin et de l'après-midi, ainsi que de 14 h à 14 h 30.

Présentations :

Pause-café du matin

Questions environnementales

Pause-café de l'après-midi

AVSECMOP — Certification des gestionnaires de la sûreté de l'aviation : première étape vers la professionnalisation de la discipline AVSEC

*Rencontrez chaque jour les experts de l'OACI au bureau d'information de l'OACI.*

## **Ordinateurs**

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web, au 4<sup>e</sup> étage du centre de conférences.

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente au bureau d'accueil.

## **Divers**

### **1. Liste des délégués**

1.1 Une première liste des délégués sera diffusée dans le courant de la matinée du mercredi 29 septembre. Elle contiendra les noms de tous les participants qui se seront inscrits jusqu'au mardi 28 septembre à 17 heures.

1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n'indiquera pas l'adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

### **2. Procès-verbaux des séances**

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu'il y a surcharge de travail.

### **3. Attribution des places dans la salle de l'Assemblée**

3.1 Chaque délégation représentant un État contractant qui a envoyé six participants ou davantage dispose d'un maximum de six sièges (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de cinq ou quatre participants disposent d'un maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois participants disposent de deux sièges à la table et d'un siège derrière, et celles qui sont composées de deux participants disposent d'un siège à la table et d'un siège derrière. Il y a un certain nombre de sièges supplémentaires au balcon, situé au 5<sup>e</sup> étage du centre de conférences, auquel on peut accéder par les ascenseurs n<sup>os</sup> 7 ou 8.

3.2 Pour les autres séances, les sièges seront attribués selon les besoins, qui se préciseront pendant les premiers jours de la session.

### **4. Rafraîchissements**

4.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café, boissons gazeuses et sandwiches à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4<sup>e</sup> étage, et au 1<sup>er</sup> étage du centre de conférences. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

### **5. Photos des délégués**

5.1 Le Bureau des relations extérieures et de l'information du public a le plaisir d'offrir une photo gratuite à tous les délégués qui font une déclaration pendant les séances de la Plénière au titre du

point 2 de l'ordre du jour. Les photos peuvent être retirées au Bureau des relations extérieures et de l'information du public situé au 12<sup>e</sup> étage de la tour du Secrétariat (bureau 12.05) les jours suivants :

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre, de 15 à 17 heures  
Mercredi 6 octobre, de 15 à 17 heures  
Jeudi 7 octobre, de 15 à 17 heures  
Vendredi 8 octobre, de 15 à 17 heures

## 6. Objets personnels

6.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

6.2 Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.

6.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

## 7. Système d'écoute (MX)

7.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée
Intervenant	11
Anglais	12
Arabe	17
Chinois	16
Espagnol	14
Français	13
Russe	15

## 8. Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée

8.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du centre de conférences.

8.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4<sup>e</sup> étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.



9. **Services de commissariat**

L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

**Première semaine de l'Assemblée :**

Lundi	27 septembre	}	12 à 14 heures
Mardi	28 septembre		
Jeudi	30 septembre		16 à 18 heures
Vendredi	1 <sup>er</sup> octobre		

**Deuxième semaine de l'Assemblée :**

Lundi	4 octobre		16 à 18 heures
Mardi	5 octobre	}	12 à 14 heures
Jeudi	7 octobre		16 à 18 heures
Vendredi	8 octobre		12 à 14 heures

10. **Services de garderie**

10.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

**ASSEMBLÉE DE L'OACI SUR LE WEB**

Consultez le site de la 35<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI sur le Web à l'adresse suivante :

<http://www.icao.int/icao/en/assembl/a35/>

**BOUTIQUE DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL**

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située près du bureau d'inscription.

**COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A35**

**PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2004**

**INSCRIPTION :** les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

<b>DATE ET HEURE</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>HÔTESSES /HÔTES</b>	<b>COÛT (en \$Can)</b>	<b>DATE LIMITE D'INSCRIPTION</b>
<b>JEUDI 30 sept.</b> 15 h à 17 h	<b>Thé d'accueil</b>	M <sup>me</sup> M. Kotaite M <sup>me</sup> M. Chérif	Gratuit	Pas d'inscription
<b>VENDREDI 1<sup>er</sup> oct.</b> 9 h à 14 h 30	<b>Visite de Montréal</b>	Ville de Montréal	21,00 \$ (repas)	Jeudi 30 septembre 2004
<b>LUNDI 4 oct.</b> 7 h 45 à 17 h	<b>Une journée à Mont-Tremblant</b>	OACI	40,00 \$	Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre 2004
<b>MERCREDI 6 oct.</b> 7 h 45 à 18 h	<b>Une journée à Ottawa</b>	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Gratuit	Lundi 4 octobre 2004

**BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081**